

COMPTES DES ENTREPRISES

Rétablissement progressif des marges industrielles

En ce début 2015, l'environnement international devient relativement plus porteur. Cette situation est à la fois liée à la réduction de la facture énergétique et au repli du taux de change de l'euro qui favorisent une amélioration des termes de l'échange. A court terme, ces deux facteurs sont de nature à accroître les marges d'exploitation des entreprises, encore très inférieures à leur niveau d'avant la crise financière.

Dans le seul secteur industriel, les marges ont progressé dès le début de l'an passé en partie grâce à la mise en œuvre du Cice, étape significative de la prise de conscience du nécessaire rétablissement de la compétitivité. Les entreprises françaises bénéficient également depuis le début 2015 des mesures prévues dans le pacte de responsabilité comme la suppression des cotisations sociales au niveau du Smic et la diminution de la C3S. Face à l'intensification de la concurrence, ces dispositifs sont bienvenus même si d'autres appliqués dans le même temps tels que le compte pénibilité alourdissent les contraintes, déjà nombreuses, qui pèsent sur l'activité des entreprises.

Les revenus après impôts devraient donc être mieux orientés, après le choc fiscal intervenu ces dernières années. Pour l'heure, le taux d'épargne des sociétés non financières demeure en retrait de deux points par rapport à la moyenne observée entre 2000 et 2007. Le décrochage par rapport à nos voisins ne s'aggrave plus, sans marquer pour autant d'inflexion positive. Le montant de l'épargne en euros courants dégagé par les entreprises installées en France représente en effet un peu moins de 17 % du total estimé pour la zone euro, contre 23 % il y a quinze ans. Cette situation bride les investissements productifs, vecteur essentiel du retour durable de la croissance dans notre pays.